

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel

Mardi, le 6 décembre 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 6 décembre à 20h15 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Grégoire Bergeron, Léo Gauthier,
Manon Beudet, André Désilets

Est absent : Denis Bergeron

La séance est ouverte à 20h15 par monsieur Denis Lampron, maire.
Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2016-12-155

Adoption du règlement 2016-290 – taxation 2017.

Il est proposé par Léo Gauthier, appuyé par André Désilets et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 2016-290 sur la taxation 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2016-12-156

Adoption des prévisions budgétaires 2017.

Il est proposé par Grégoire Bergeron, appuyé par Manon Beudet et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil approuve, les prévisions budgétaires 2017.

REVENUS

TAXES FONCIÈRES	550 908,00
SÉCURITÉ PUBLIQUE	24 766,00
SERVICE INCENDIE ET COUVERTURE DE RISQUE	44 660,00
MATIÈRES RÉSIDUELLES	87 010,00
COMPENSATION – COLLECTE SÉLECTIVE	19 590,00
PÉRÉQUATION ET DIVERSIFICATION ET TAXES ACCISES	102 367,00
TAXE SUR L'ESSENCE	116 735,00
PACTE RURAL	50 000,00
LOYER GARDERIE	18 000,00
COMPENSATION ÉCOLE	2 181,00
IMPOSITION DE DROITS	31 500,00
LOISIRS ET CULTURE	84 000,00
TOTAL DES REVENUS	1 131 717,00 \$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LÉGISLATION	36 048,00 \$
COUR MUNICIPALE	100,00 \$
GESTION FINANCIÈRE	106 623,00 \$
GREFFE	7 600,00 \$
ÉVALUATION	19 220,00 \$
AUTRES DÉPENSES	12 500,00 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE 182 091,00 \$

SÛRETÉ DU QUÉBEC	50 339,00 \$
APPLICATION RÈGLEMENT	1 521,00 \$
PROTECTION INCENDIE	97 555,00 \$

TRANSPORT ROUTIER 149 415,00 \$

VOIRIE MUNICIPALE	286 762,00 \$
CONTRAT DÉNEIGEMENT	8 073,00 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES	8 300,00 \$
ROULI BUS	2 295,00 \$

HYGIÈNE DU MILIEU 305 430,00 \$

EAU	80 997,00 \$
ENLÈVEMENT DES ORDURES	91 425,00 \$
URBANISME ET ZONAGE	21 200,00 \$
DÉFICIT O.M.H.	2 000,00 \$
M.R.C. C.L.D.	5 155,00 \$
M.R.C. TOURISME	6 157,00 \$
M.R.C. FIBRE OPTIQUE	4 065,00 \$

LOISIRS ET CULTURE 210 999,00 \$

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	197 875,00 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES	10 100,00 \$
REMBOURSEMENT SUR PRÊT	<u>75 807,00 \$</u>

TOTAL DES DÉPENSES 283 782,00 \$

1 131 717,00 \$

TAXES DE BASE

TAXES FONCIÈRES	0,54 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	0,05 \$
SERVICE INCENDIE ET COUVERTURE DE RISQUE	0,07 \$
VOIRIE	<u>0,19 \$</u>
TAXES DE TAXES GLOBALES	0,85 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE : 406	PAR NUMÉRO CIVIQUE 61\$
SERVICE INCENDIE : 406	PAR NUMÉRO CIVIQUE 110\$
TAXES DE VIDANGES : 388	RÉSIDENCE, COMMERCE : 220\$ CHALET 15 : 110\$

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beudet propose la levée de la séance extraordinaire à 20 h 20. La séance est close.

Denis Lampron,

Maire

Suzie Constant,

Secrétaire de la séance